

**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION:

SPORT

Affaire suivie par : SEYRAL Florent

DIRECTION DES SOLIDARITES

N°D25DSSP32**OBJET : PISCINE INTERCOMMUNALE « THÉÂTRE D'EAUX » - FUMEL - TARIFS**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision n° D24DSSP61 en date du 15 mars 2024 relative aux tarifs de la piscine intercommunale de Fumel vallée du Lot « Théâtre d'eaux » ;

Vu la délibération n°2025A14DSSP en date du 13 février 2025 relative à la validation du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) et du règlement intérieur de la piscine intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eaux » ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs de la piscine intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eaux » ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,****1°) – De fixer les tarifs d'entrée et d'articles de piscine de la piscine intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eaux » comme suit :**

Adulte et plus de 12 ans	3 €
Enfant de 3 à 12 ans	2 €
Enfant de moins de 3 ans	Gratuit
Étudiant (sur présentation de justificatifs)	1,50 €/ personne
Accueil collectif de mineurs	1,50 €/ personne
Carte de 10 bains adultes	25 €
Carte de 10 bains enfants	15 €
Structure enfance et jeunesse de Fumel Vallée du Lot	Gratuit
Agent de Fumel Vallée du Lot	Gratuit
Maillot de bain	8 €

2°) – D'appliquer les tarifs et les modalités de facturation ci-dessus cités à compter du 1^{er} juillet 2025.**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20250219-D25DSSP32-AR
Reçu le 04/03/2025
Publié le 04/03/2025

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 19 février 2025



Le Président

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 04 mars 2025
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 04 mars 2025

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com